

CLUB FRANÇAIS DU SCHNAUZER ET DU PINSCHER

Affilié à la Société Centrale Canine

Présidente : Mme Jeannette SELTZ - 35 rue du G^{al} Vandenberg - 67140 BARR - Tél 06 11 98 92 16

48^e Exposition Nationale d'Élevage

Avec attribution du C.A.C.S. de la Société Centrale Canine

POITIERS

Parc des Expositions, rue Salvador Allende - 86000 POITIERS
(GPS : 46.58117 - 0.37413)

pour toutes variétés de Schnauzers et Pinschers

CLOTURE IRREVOCABLE DES ENGAGEMENTS LE 6 OCTOBRE 2023

AU-DELÀ DU 6 OCTOBRE ET DANS LA LIMITE DU DÉLAI IMPARTI, AU MINIMUM, POUR LA RÉALISATION DU CATALOGUE, UN SUPPLÉMENT DE 10 € SERA EXIGÉ PAR SUJET ENGAGÉ, LE CACHET DE LA POSTE FAISANT FOI.

SAMEDI 21 OCTOBRE 2023 : E.N.E.

Les organisateurs se réservent le droit d'apporter des modifications dans la répartition des races affectées aux juges en fonction du nombre de chiens engagés et/ou de l'absence d'un juge.

-Schnauzers Géant, Moyen et Nain, Pinschers Moyen et Nain,
Affenpinscher, Pinscher Autrichien Mâles toutes classesDUPAS Jean-Jacques

-Schnauzers Géant, Moyen et Nain, Pinschers Moyen et Nain,
Affenpinschers, Pinscher Autrichien Femelles toutes classes VEYRIER Annie

• TAN : Samedi 21 octobre 2023 regroupés au courant de la journée

SPECIALES DE RACE

Dimanche 22 Octobre.....Mme MELCHIOR (Luxembourg)

ATTENTION : respectez bien les dates de clôture (date de réception de vos engagements).

AUCUNE DÉROGATION NE POURRA ÊTRE ADMISE.

Seront refusées toutes modifications ou inscriptions dans d'autres classes intervenant le jour de l'exposition, exception faite des Lots d'affixe ou Reproducteur, Paires et Couples. Les réclamations devront être formulées par écrit dans l'heure qui suit l'événement sous peine d'être rejetées (voir règlement de l'exposition).

COMMISSAIRE GÉNÉRAL DE L'EXPOSITION : Mme SELTZ-HALTER

Engagements internet : <https://cedia.fr>

Feuilles d'engagement à la 48^e Exposition Nationale d'Élevage à réclamer aux responsables ci-dessous :
à Mme SELTZ - 35 rue du Général Vandenberg - 67140 BARR - Tél 06 11 98 92 16
ou à Mlle M-C BODSON - 59, Plan de la Course Libre - 34400 LUNEL - Tél. 04 67 83 19 00
Ou à télécharger sur www.cedia.fr ou <http://cfsp.ovh>

Siège Social : 35 rue du Général Vandenberg - 67140 BARR

LISTE NON LIMITATIVE DES HÔTELS acceptant les chiens

- Ibis Poitiers Beaulieu : 1, Rue du Bois Dousset 86000 Poitiers
- Hotel Campanile : 228, Avenue du 8 mai 1945 – L. D. La Petite Vacherie – Z.I. Pointe Miteau 86000 Poitiers
- Brit Hotel Poitiers Beaulieu : 3 Rue des Frères Lumières – Quartier Beaulieu – 86000 Poitiers



ROYAL CANIN®

RÈGLEMENT DE LA 48^e EXPOSITION NATIONALE D'ELEVAGE ET DE CHAMPIONNAT

LA 48^e EXPOSITION NATIONALE D'ELEVAGE SE TIENDRA à Poitiers
Le 21 octobre 2023

ARRIVÉE ET JUGEMENT - L'accès de l'exposition est ouvert aux chiens à partir de 8 h 00. Les jugements commenceront à 9h précises.

SERVICE VÉTÉRINAIRE - Le service vétérinaire sera assuré par un Docteur vétérinaire de service qui a tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi tant à l'entrée qu'au cours de l'exposition :

- des chiens paraissant malades ou atteints de maladies de peau
- des chiens aveugles ou estropiés
- des chiens dangereux
- des chiens monorchides, cryptorchides ou atteints de malformations
- des chiennes visiblement pleines, en état de lactation ou accompagnées de leurs petits, ainsi que les chiennes en chaleur.

La décision du service vétérinaire est sans appel. En cas de refus d'accès par le service vétérinaire, le montant de l'engagement reste acquis à la société organisatrice.

TOILETTAGE - Il est interdit de préparer le chien dans le hall d'exposition en utilisant des substances ou du matériel quelconque. Seul l'usage du peigne ou de la brosse est autorisé. Il est interdit de traiter la robe, la peau ou la truffe avec quoi que ce soit qui en modifie la structure, la couleur ou la forme.

Il est interdit de laisser un chien attaché sur la table de toilettage plus longtemps que ne l'exige sa préparation.

PRÉSENTATION : Il est précisé que le chien ne peut être présenté que par une seule personne, ce qui exclut tout double « Handling », c'est-à-dire qu'il est interdit pour toute personne d'appeler ou d'exciter le chien à l'extérieur du ring avec tout objet, sifflet ou autre gestulation. Le juge est chargé de faire respecter cette règle soit par le commissaire de ring soit par les organisateurs de l'exposition. Il pourra, en cas de non respect, disqualifier le chien et consigner le motif sur son carnet de juge. (Art. A-8 règlement des expositions Nationales)

ANNULATION - En cas d'annulation pour raison de COVID19, les engagements seront intégralement remboursés.

En cas d'impossibilité d'ouvrir l'exposition pour d'autres raisons de force majeure, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagement resteront acquis au Club, afin de régler les frais engagés pour la préparation de l'exposition.

ENGAGEMENTS - Les chiens doivent être la propriété de l'exposant et peuvent être présentés par toute personne de son choix à l'exception de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion de manifestations canines. Sont admis à l'exposition tous les chiens de races reconnues figurant aux classifications établies par la SCC et la FCI. Seront refusés :

- les inscriptions parvenues après la date des engagements ;
- les engagements « au poteau » le jour de l'exposition ;
- toutes modifications ou inscriptions dans d'autres classes intervenant le jour de l'exposition, exception faite des classes de Lots d'Élevage, Paire, Couple, Groupe.

VOUS POUVEZ ENGAGER DANS LES CLASSES CI-APRÈS

La date prise en compte pour déterminer l'âge est la date du jugement.

• CLASSES INDIVIDUELLES

INTERMÉDIAIRE - Pour les chiens âgés de 15 à 24 mois. Cette Classe donne droit à l'attribution d'un C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Travail et Ouverte.

OUVERTE - Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois. Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S en concurrence avec les Classes Travail et Intermédiaire.

TRAVAIL - Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois et titulaires de l'attestation permettant l'engagement en classe travail (la récompense doit être obtenue avant le 21/10/2023, la photocopie doit être jointe à l'engagement). Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S en concurrence avec les Classes Ouverte et Intermédiaire.

CHAMPION DE BEAUTÉ - Réservee exclusivement aux chiens âgés de 15 mois, déclarés Champions de Beauté Nationaux des Pays Membres de la F.C.I. et Champions Internationaux de la F.C.I. au plus tard le 21/10/2023 (la photocopie doit être jointe à l'engagement).

Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S.

JEUNES - Pour tous chiens âgés de plus de 9 mois et moins de 18 mois. Cette classe peut donner droit à l'attribution du qualificatif Excellent et non au C.A.C.S.

PUPPY - Pour les chiens âgés de plus de 6 et moins de 9 mois. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution d'un qualificatif ; le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur, Prometteur, Assez Prometteur). Elle ne donne pas lieu à un classement.

CLASSE BABY - Pour les chiens âgés de 4 à 6 mois.

Dans chacune de 2 ces classes de Baby Show, les juges attribueront un des qualificatifs suivants décernés par le Club : Assez Prometteur, Prometteur, Très Prometteur.

VETERAN - Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 8 ans. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S.

- **Attention les chiens champion de France de conformité au standard ne peuvent être inscrit qu'en classe champion**

AUTRES CLASSES

LOT D'AFFIXE - (Classe pouvant être constituée sur place). Pour au moins trois et au plus 5 chiens de mêmes race et variété, sans distinction de sexe, déjà engagés dans une classe individuelle, nés chez le même producteur mais pouvant appartenir à des exposants différents. Le classement, qui tient compte de l'homogénéité, sera fait par un juge unique sur le ring d'honneur.

LOT DE REPRODUCTEUR - (Classe pouvant être constituée sur place). Pour un sujet mâle ou femelle, accompagné de 3 (minimum) à 5 (maximum) de ses descendants directs au 1^{er} degré.

COUPLE - Pour deux chiens de même race et variété, de sexe différent, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle.

PAIRE - Pour deux chiens de même race et variété, de même sexe, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle

CHIENS "NE CONCOURANT PAS" - Pour les chiens âgés de 6 mois minimum, titulaires d'un Certificat de Naissance ou inscrits à un Livre des Origines reconnu par la F.C.I. et qui ne participent pas à l'exposition. Le carnet de santé de ce chien doit être en règle. Ces chiens figurent au catalogue mais ne sont pas examinés par le juge.

JUGEMENTS - Les juges peuvent être assistés dans leur ring d'un secrétaire, d'un assesseur, d'un commissaire de ring, et si besoin, d'un interprète.

Les titres CACS, RCACS et sujet recommandé seront attribués par le juge. Les jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés.

CONFIRMATIONS - La confirmation est ouverte aux chiens ayant l'âge minimum de 15 mois pour les Schnauzers géants et 12 mois pour les autres races et variétés. Ils doivent être obligatoirement identifiés par tatouage lisible. La carte d'immatriculation et le certificat de naissance sont à présenter au juge, accompagnés du formulaire de demande de confirmation rempli et signé par le propriétaire.

RÉCLAMATIONS - Toutes réclamations fondées sur ce présent règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel, **devront être formulées par écrit dans l'heure de l'événement qui les aura motivées et être accompagnées d'une caution de 100 € qui restera acquise à la Société organisatrice si après examen elles sont reconnues sans fondement.**

SANCTIONS - Pourront être exclus temporairement ou définitivement des expositions et concours organisés par la Société Centrale Canine avec extension possible aux manifestations organisées par les associations affiliées :

- les exposants qui se rendront coupables de faits contre l'honneur ;
- ceux qui auront fait une fausse déclaration ;
- ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur la qualité de celui-ci ;
- ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes nuiraient au succès de l'exposition ou porteraient atteinte au prestige des juges et de la société organisatrice ;
- ceux qui auront introduit subrepticement un chien non engagé ou remplacé un chien engagé par un autre ;
- ceux qui auront quitté l'exposition avant l'heure fixée.

Les sanctions seront prononcées conformément aux articles 30 à 36 du règlement intérieur de la Société Centrale Canine.

RESPONSABILITÉ - Le Club organisateur décline toute responsabilité du chef de vol, perte, fuite, maladie, mort des animaux exposés, morsure occasionnée par eux, etc. et cela en quelque cas ou pour quelque cause que ce soit.

CLUB FRANÇAIS DU SCHNAUZER ET DU PINSCHER

Affilié à la Société Centrale Canine pour l'amélioration des Races de Chiens en France

48^e EXPOSITION NATIONALE D'ELEVAGE - SAMEDI 21 OCTOBRE 2023

DEMANDE D'ENGAGEMENT

(UNE SEULE FEUILLE PAR CHIEN - UN CHIEN PAR FEUILLE) à adresser avant le 6 octobre 2023 (date de réception)
à Mlle M.-Ch. BODSON - 59, Plan de la Course Libre - 34400 LUNEL - Tél. : 04 67 83 19 00 (ou engagement sur internet : cedia.fr)

RACE : _____

Engagements internet :
<https://cedia.fr>

Sexe : Mâle Femelle Couleur _____

Taille : géant moyen nain Variété _____

Nom du Chien : _____

LOF : _____ Tatouage : _____ Né le : _____

Nom du Père : _____

Nom de la Mère : _____

Nom du Producteur : _____

Nom du Propriétaire : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Tél. : _____ Email : _____

PARTICIPATION AUX FRAIS D'ORGANISATION

au delà du 6 octobre et dans la limite du délai imparti, au minimum, pour la réalisation du catalogue, un supplément de 10 € sera exigé par sujet engagé, le cachet de la poste faisant foi. Les frais d'organisation "membre" ne sont autorisés que pour les membres à jour de leur cotisation.

N° de carte CFSP :	Membre	Non membre
1 ^{er} chien (catalogue gratuit) sauf baby Show et vétérán	32 €	42 €
2 ^e chien	30 €	40 €
3 ^e chien	22 €	32 €
suivants	19 €	28 €
Baby Show et Vétérán	25 €	35 €
Lot d'Affixe, Lot de Reproducteur (engagement sur place)	Gratuit	Gratuit
Paire, Couple (engagement sur place)	Gratuit	Gratuit
TAN	15 €	15 €
Confirmation seule	32 €	42 €
Adhésion au CFSP		
1 ^{re} année avec droit d'entrée 2024	45 €	
Pour les étrangers	55 €	
Renouvellement cotisation :	40 €	
Pour les étrangers	50 €	

Un seul catalogue par exposant. Les chèques établis à l'ordre du CFSP devront être obligatoirement joints aux engagements. Les mandats seront à envoyer directement au nom de Mme BODSON. Les engagements non accompagnés de leur règlement seront refusés.

ATTESTATION

Je déclare sincères et véritables les renseignements figurant ci-dessus.
J'accepte d'une façon absolue et sans réserve tous les articles du règlement de cette exposition que j'ai reçu et dont j'ai pris connaissance. En conséquence, j'exonère spécialement et entièrement la société de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures, vol, maladies et dommages divers) survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même.

Je certifie sur l'honneur que mon chien ou mon chenil ne sont pas, à ma connaissance, au jour où est signé cet engagement atteints de maladies contagieuses et m'engage à ne pas le présenter si de telles maladies venaient à se déclarer avant cette exposition.

En cas de fausse déclaration, j'accepte d'ores et déjà de me voir appliquer les sanctions prévues par le règlement, notamment la disqualification de mon chien et mon exclusion de toute manifestation patronnée par la S.C.C.

Fait à _____ le _____

Signature du propriétaire

Classes dans lesquelles le chien peut être engagé	Sommes adressées
<input type="checkbox"/> Intermédiaire _____	
<input type="checkbox"/> Ouverte _____	
<input type="checkbox"/> Travail _____	
(Date et lieu du concours où le chien a obtenu la récompense)	
<input type="checkbox"/> Champion de Beauté _____	
Date d'homologation _____	
<input type="checkbox"/> Jeune (de 9 à 18 mois) _____	
Baby Show : <input type="checkbox"/> Puppy (de 6 à 9 mois le jour de l'exposition) _____	
<input type="checkbox"/> Baby (de 4 à 6 mois le jour de l'exposition) _____	
<input type="checkbox"/> Vétérán (à partir de 8 ans) _____	
<input type="checkbox"/> TAN _____	
<input type="checkbox"/> Adhésion CFSP (1 ^{re} année) : 45 € - étranger : 55 €	
<input type="checkbox"/> Renouvellement CFSP : 40 € - étranger : 50 €	
TOTAL	

Ne pas omettre de joindre à cette feuille la photocopie du certificat de vaccination contre la rage (uniquement pour les exposants étrangers) et une enveloppe timbrée à votre adresse.

Un accusé de réception à présenter au secrétariat d'accueil vous sera adressé une semaine avant l'exposition.

CLÔTURE DES ENGAGEMENTS : 6 OCTOBRE 2023

RENSEIGNEMENTS À FOURNIR pour les classes Travail et Champion
Les titres doivent avoir été homologués avant la clôture des engagements.

CLASSE TRAVAIL

CHIENS DE DÉFENSE - Date et lieu où le chien a obtenu soit :

- CERTIFICAT R.C.I. ,
- BREVET DE MONDIORING,
- PISTAGE F.C.I. 1,
- TEST INTERNATIONAL DE SAUVETAGE
- BREVET DE CHIEN DE DEFENSE EN RING,
- BREVET EN CAMPAGNE,

- BREVET PISTAGE ,
- BREVET DE RECHERCHE UTILITAIRE,
- BREVET TROUPEAU (OVIN OU BOVIN)

CLASSE CHAMPION

Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du CACS.

Date d'homologation du titre de Champion National de Beauté ou de Champion International (joindre une copie des justificatifs).



SA SANTÉ EST LA CONDITION D'UN AVENIR MAGNIFIQUE

Les premiers mois de votre chaton ou de votre chiot sont décisifs pour construire son avenir.

ROYAL CANIN® a développé une nutrition sur-mesure qui répond aux besoins spécifiques de sa croissance grâce à des combinaisons exclusives de nutriments soutenant son système immunitaire et renforçant sa santé digestive.

Choisir l'excellence nutritionnelle ROYAL CANIN®, c'est assurer à votre chaton ou à votre chiot une santé optimale et lui donner ainsi toutes les chances d'un magnifique avenir.

